

Compte-rendu de la réunion générale des clubs de Volley-Ball du 28 septembre 2017.

La réunion rassemble le président du comité départemental Ufolep Seine-et-Marne, R. Callegari, le trésorier départemental Ufolep Seine-et-Marne, F. Robin-Leroy, les membres de la CTD, B. Grosheny, A. Jeoffret, JM. Le Perff, S. Pannier, E. Thoyon et des représentants des clubs et équipes de :

- Chelles
- Montereau
- Fontainebleau
- Fontenay
- La Ferté
- La Rochette
- Usfen
- Nemours
- Sénart
- Vernou
- VSD
- Bois Le Roi

On déplore l'absence de tout représentant des clubs de Melun et Provins.

1) Bilan de la saison 2016-2017

Les réponses au sondage attestent de la satisfaction générale quant à l'organisation du Championnat ou de la Coupe.

On procède à la remise des coupes et du trophée relatifs au championnat :

- Vert Saint Denis 1 : Excellence
- Fontainebleau 2 : Promo d'Excellence
- Combs 2 : Honneur

Une réflexion s'engage sur la pertinence de sanctions pour les équipes qui ne sont pas présentes pour les finales, pour la coupe ou pour le championnat. Ce point sera repris en CTD.

2) Préparation de la saison 2017-2018

On prévoit un championnat avec trois Poules de niveau :

- Poule Excellence 9 équipes (ou 10)
- Poule Promo Excellence 9 équipes (ou 10)
- Poule Honneur 9 équipes (ou 10)
- En fonction des inscriptions à venir

Après un échange sur la possibilité de mettre en place une coupe 77+91, il est convenu de maintenir une coupe 77 exclusivement, pour la saison 2017-2018. Les équipes qui souhaiteraient participer à une coupe avec le 91 seront recensées pour la saison prochaine.

En ce qui concerne les trombinoscopes, la mise à jour pour la phase de Play-off, Play-down, ne sera obligatoire qu'en cas de modification(s).

Les feuilles d'engagement au respect du règlement sont à retourner avant le 6 octobre.

Le calendrier des rencontres pour la saison 2017-2018 sera accessible sur le site, à partir du lundi 2 octobre.

La prochaine CTD aura lieu le

Jeudi 19 octobre 2017 à 19h30

A la Rochette

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

La responsable de la commission Volley-Ball,
THOYON Elisabeth

